

Information pour les patients

Gavreto® (Pralsetinib)

Gavreto® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

Comment se présente Gavreto®?



Gavreto®: Gélules à 100mg.

Gélules : bleu clair, marquées « 100 mg » sur la partie supérieure et « BLU-667 » sur la partie inférieure.

Comment conserver Gavreto®?

Conserver le médicament à température ambiante.

À quelle dose Gavreto® doit-il être utilisé?

Selon la prescription de votre médecin.

Comment dois-je prendre Gavreto®?

- Prenez les gélules en une prise par jour, si possible à la même heure avec un verre d'eau.
- Prenez toutes les gélules de la dose quotidienne en une seule fois, à jeun soit 1 heure avant ou 2 heures après un repas.
- Avalez les gélules entières sans les mâcher, ni les ouvrir ou les écraser.

Qu'est-ce que je fais si...

... j'ai oublié le médicament ?

- Vous pouvez encore prendre les gélules le jour même. Prenez votre prochaine dose le lendemain à l'heure prévue.
- Ne prenez jamais deux doses quotidiennes le même jour.
- Notez la date de l'oubli.

...j'ai vomi le médicament ?

- Ne prenez pas de nouveaux comprimés.
- Poursuivez le traitement sans le modifier le lendemain.

... j'ai pris trop de comprimés ?

• Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents ? Que puis-je faire ?

Diarrhées

- Veillez à boire au moins 2 litres par jour (p. ex. de l'eau, du thé).
- Lors de diarrhées légères, adaptez votre nourriture en mangeant du riz, des bananes et du pain blanc.
- Prenez sans tarder du Lopéramide (p.ex. Imodium®) selon prescription.

Douleurs articulaires et musculaires

- Les antidouleurs habituels en vente libre (p. ex. paracétamol) sont autorisés.
- Signalez impérativement ces symptômes à votre médecin lors de votre pro chain rendez-vous.

Mal de tête

• Les antidouleurs habituels en vente libre (p. ex. paracétamol) sont autorisés.

Fatigue

• En cas de fatigue importante, veuillez faire preuve de prudence lors de la conduite de véhicule ou de l'utilisation de machines dangereuses.

Œdèmes

(gonflements dus à la rétention de liquide corporel - souvent autour des yeux et des chevilles et prise de poids rapide)

• Demandez à votre médecin quels médicaments vous pouvez prendre pour ces troubles.

Constipation

 Si les symptômes persistent, demandez à votre équipe de traitement de vous prescrire un laxatif approprié.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe traitement?

- Si vous remarquez des signes d'infection tels que fièvre supérieure à 38°C, des frissons, une irritation de la gorge ou une toux et un rhume.
- Si vous présentez des symptômes tels que la confusion ou des vertiges.
- Si vous présentez des symptômes tels qu'une coloration jaune de la peau et du blanc des yeux, ainsi qu'une urine foncée.
- Si la diarrhée ne peut être arrêtée avec la prise de Lopéramide (par ex. Imodium®) à la dose prescrite, soit avec un maximum de 8 gélules/comprimés par jour.
- En cas d'apparition de problèmes de cicatrisation, de saignements (p.ex. nez, gencives). ou des hématomes.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexpliqués.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez. Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.

Que dois-je encore savoir?

- Vous ne devez pas prendre de préparations à base de pamplemousse ou de millepertuis pendant le traitement. Ces produits peuvent interférer avec l'effet du médicament. Par conséquent, veillez à ne pas consommer ces produits pendant le traitement.
- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.

Personnes de contact

1 édecin
nfirmière / infirmier
Pharmacie
Irgences
Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version : août 2022

Référence : www.swissmedicinfo.ch (2022)

© L'association Anticancéreux par voie orale www.anticancereuxoraux.ch





